

demande du délai pour payer, le collecteur devra décider si, sans risque, il peut lui accorder ce délai.

Lorsqu'on constate que l'on a affaire à un débiteur malhonnête il faut, sans retard, faire entrer en scène l'avocat qui devra poursuivre le récalcitrant sans plus de pourparlers.

Si l'on s'est servi d'une traite pour demander au client un règlement de compte et que celle-ci revienne impayée, sans que le "tiré" daigne donner aucune explication, il est bien permis de le considérer comme récalcitrant et de le traiter en conséquence.

Une fois le compte remis entre les mains d'un avocat il faut rompre toute relation avec le client.

LA SITUATION DU MARCHÉ

Épicerie.

Dans le commerce d'épicerie en gros la demande de la campagne se maintient très bonne et celle de la ville s'améliore.

Les deux principaux changements dans les prix sont une nouvelle diminution de 10 cents pour les sucres — la deuxième depuis deux semaines — et une augmentation de 2 cents pour les mélasses.

La baisse des prix du sucre est due à l'abondance de la récolte de la canne à sucre, particulièrement à Cuba qui est le principal fournisseur du Canada, et à la bonne apparence de la prochaine récolte.

On prévoit une augmentation du prix du saumon, la pêche, en Colombie-Anglaise, ayant peu rapporté et les matériaux d'emballage se vendant plus cher que par le passé.

Ferronnerie et Peinture.

A cause de la baisse du prix du "spelter" que nous avons déjà signalée le marché de la tôle galvanisée est faible et l'on peut s'attendre à une diminution des prix de cet article. Pour le zinc en feuille les prix sont également faibles.

Le fer en barre est très ferme. On prévoit une hausse dans les clous et les fils de fer, les producteurs préférant vendre leurs matières premières aux fabriques d'obus, attendu qu'ils en obtiennent un meilleur prix.

A noter une augmentation de 5 cents dans l'huile de lin, à cause des fortes gelées qui ont affecté la récolte du lin du Nord-Ouest, et une baisse de 25 cents par cent livres dans le blanc de plomb.

UN ENORME EMPRUNT FRANCO-ANGLAIS AUX ETATS-UNIS

En voie de négocier un emprunt d'un milliard de dollars une commission composée de grands financiers français et anglais s'est rendue aux Etats-Unis et a entamé des négociations avec les principaux banquiers du pays.

D'après ces derniers le projet d'emprunt semble en bonne voie de réalisation car des garanties représentant une partie considérable du milliard de dollars ont déjà été obtenues.

Les obligations sur lesquelles le prêt sera accordé rapporteront au moins 5 pour cent d'intérêt payable en dollars.

Les Germano-Américains font tout leur possible pour combattre cet emprunt, mais les banquiers américains paraissent bien décidés à le faire réussir.

DE TOUT UN PEU

La "Canadian Cannery Company" qui a été organisée récemment et se compose d'établissements dont la production s'élève à 98 pour cent de toutes les conserves de légumes mises annuellement sur le marché, possède un million de dollars de capital, mais ne vendra aucune de ses actions.

• • •

On dit que depuis le commencement de la guerre la fortune de Guillaume II a diminué de vingt millions de dollars.

Mais comme il possède pour trente-deux millions de dollars de propriétés, plus cinq millions de dollars formant le trésor de la Couronne et vingt autres millions dont Guillaume Ier l'avait fait hériter, sans compter sa liste civile de \$4,375,000 par an, il ne se trouve pas encore réduit à la dernière extrémité.

• • •

La noix "tagua", qui fournit l'ivoire végétal, est cultivée sur une grande échelle en Colombie et dans l'Équateur. L'année dernière ces deux pays en ont exporté pour plus de huit millions de dollars. L'ivoire végétal est converti en boutons qui se vendent dans le monde entier.

• • •

Dans le dernier rapport de M. Claude Dyer, agent commercial du Canada à Leeds, l'Angleterre manquera de dindes et de dindons à la Noël prochaine, car elle ne pourra en importer, comme d'habitude, de Russie et de France. Les éleveurs canadiens pourraient profiter de l'occasion pour réaliser des bénéfices.

• • •

Il n'y a actuellement dans le port d'Odessa (Russie) que 29,800 tonnes de grains, mais on en trouve dans le pays 900,000 à 1,050,000 tonnes provenant de la récolte de l'année dernière.

On ne croit pas, chez les grands commerçants russes, que l'ouverture des Dardanelles provoque soudainement un très fort mouvement d'exportation, et ce pour plusieurs raisons: la nécessité pour la Russie de conserver d'amples provisions de grains; la difficulté du transport par chemins de fer, attendu que la plupart des wagons servent à l'armée, et le désir de ne pas provoquer une baisse de prix.

L'INDUSTRIE LAINIERE AU JAPON

Une des conséquences de la guerre européenne aura été d'assurer à l'industrie lainière au Japon une prospérité extraordinaire, résultant des nombreuses commandes faites par les belligérants. Actuellement, affirme la "Gazette du Commerce et de l'Industrie russes", toutes les manufactures de lainage au Japon sont surchargées de travail et se sont vues obligées d'augmenter leur capacité de production. La préoccupation dominante est motivée par la prohibition d'exporter la laine australienne ailleurs qu'en Angleterre. En ce moment il y a suffisamment de laine brute au Japon, mais plus tard on pourrait en manquer. Aussi les manufacturiers japonais s'occupent-ils en ce moment de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement. Ils pensent qu'une des meilleures serait la Mongolie orientale et que le développement de celle-ci rendrait le Japon indépendant de l'Australie en permettant en outre à l'industrie lainière japonaise de conserver après la guerre le développement qu'elle a atteint en ce moment.